

BULLETIN ÉDITÉ PAR LE CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

Certiphyto

Ce bulletin de préconisation est destiné aux personnes titulaires d'un Certiphyto. Si vous n'avez pas passé ce certificat, nous vous conseillons de consulter le bulletin Infolive « sans Certiphyto ».

INFOLIVE.

Entretien et culture de l'olivier

INFOLIVE N°20 - ÉDITION DU 30 SEPTEMBRE 2016

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE:

∽ Sur le site internet de l'Afidol : http://www.afidol.info/infolive2016

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE :

→ Rendez vous à cette adresse : http://www.afidol.org/lettres-dinfo

RÉSUMÉ DE LA SITUATION

Mouche



Le niveau de risque est élevé. Quelle que soit votre situation :

- Prévoyez une intervention si votre parcelle n'est plus protégée.
- Ou prévoyez une récolte précoce, et ne traitez pas.

Œil de Paon



Si votre parcelle n'est pas protégée : prévoyez un traitement au cuivre.

Teigne

Chutes d'olives causées par la teigne. Intervenez au printemps prochain.

Irrigation

Reprise des arrosages en fonction des pluies du week-end.







InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL). Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.











Mouche de l'olive

Observation*:

Cette semaine, la pression de la mouche est toujours aussi forte dans tous les secteurs, en particulier dans les Alpes-Maritimes où les captures restent considérables. Dans toute la zone oléicole, les niveaux de captures restent globalement stables par rapport à la semaine dernière. Mais il semblerait qu'une légère baisse des captures commence à s'amorcer : cela reste à confirmer.

Pour consulter les relevés de piégeage, allez sur ce lien : http://www.afidol.org/carte-BSV-mouche

En ce qui concerne les dégâts, ceux-ci sont toujours en progression. La baisse des température intervenu la semaine dernière a en effet favorisé le développement larvaire. Dans toutes les zones, on observe des taux de dégâts significatifs. Cependant, les parcelles qui ont fait l'objet d'une protection phytosanitaire sérieuse et rigoureuse avec argile et adulticides s'en sortent bien avec finalement peu de dégâts.

Pour consulter les relevés sur les taux de piqûre de ponte et développement larvaire réalisés dans le cadre du programme d'opérateurs : http://afidol.org/suividegatmouche

Évaluation du risque* : Élevé

En ce début d'automne, les températures douces sont favorables à l'activité de ponte et au développement des larves. Les températures maximales ne dépassent pas les 25°C. Toute la zone oléicole reste donc en niveau de risque « élevé».

D'ailleurs, le risque de piqûre est accru dans les vergers peu chargés et irrigués (gros calibres) et sur des variétés attractives comme Lucques, Grossane, Bouteillan ou Tanche.

Préconisation :

Si votre parcelle n'est pas protégée, deux choix s'offrent à vous :

- Choisir la stratégie de « Récolte Précoce » et ne pas traiter ;
 OU
- Renouveler votre protection, et attendre les délais avant récolte (DAR) avant d'envisager la récolte.

Maturité:

Pour les variétés précoces, et plus particulièrement *Salonenque* dans les Bouches-du-Rhone, nous conseillons de ne pas traiter et de prévoir une récolte précoce. En effet, d'après nos modèles, la lipogénèse arriverait a son terme vers le 15 octobre. En récoltant avant cette date, les dégâts de mouche que l'on pourrait enrayer par un traitement n'ont pas le temps d'apparaître. Pour la *Lucques*, nous disposons de trois échantillons seulement, mais deux sont déjà en sumaturité. Pour ces deux variétés nous préconisons donc la méthode de récolte précoce.

Dans l'ensemble, les résutats dont nous disposons laissent penser que la maturité est plutôt en avance, mais pas autant que les températures de cet été pourraient le laisser penser. En effet, la floraison a eu lieu très tard. Néanmoins, pour la variété *Salonenque*, nous constatons une grande dispersion des maturités. Certains échantillons étaient déjà mûrs au cours de la semaine du 13 septembre, et un second prélèvement a confirmé cette avance importante. Mais d'autre part, certains échantillons indiquent une maturité plus tardive. La caractéristique de la campagne semble donc être un étalement des maturités en fonction notamment des conditions d'alimentation en eau des arbres. L'autre caractéristique qui s'annonce en liaison avec les températures de cet été est un excellent niveau de qualité.

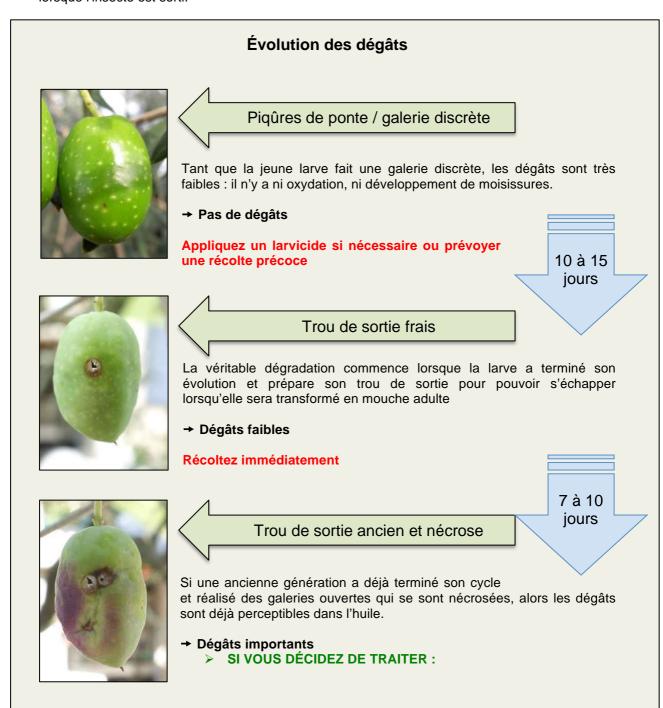
En ce qui concerne l'*Aglandau*, dans les Bouches-du Rhone, nous nous dirigeons vers une maturité aromatique plutôt précoce, mais avec une forte structure.

> SI VOUS DÉCIDEZ LA STRATEGIE DE RÉCOLTE PRÉCOCE :

La méthode de récolte précoce consiste à ne pas traiter et laisser les mouches pondre à condition de récolter très tôt. Les dégâts n'apparaissent pas tout de suite. En effet, le délai nécessaire entre la ponte de la mouche et l'apparition de défauts préjudiciables à la qualité de l'huile se situe actuellement à 1 mois environ. Par conséquent, en partant avec des olives saines, en cas de ponte aujourd'hui, la qualité de l'huile restera irréprochable si les olives sont récoltées avant la fin-octobre.

Les traitements préventifs sur les vols en cours peuvent donc être évités en récoltant dans ces délais. De même, les traitements curatifs peuvent être évités si les pontes ne datent pas de plus de deux semaines, et en récoltant sous 2 semaines. Enfin, si les pontes datent de plus de deux semaines ou si les olives comportent déjà des trous de sortie, les traitements chimiques ne sont plus d'aucun secours et il est impératif de recourir à la récolte précoce.

En effet, les dégâts sont surtout dus aux moisissures qui se développent après la fin de la croissance des vers, et aucun traitement chimique ne permet de freiner la dégradation des fruits lorsque l'insecte est sorti.



Prévoyez une intervention avec une solution préventive si votre parcelle n'est pas protégée :

- > Protection par barrière minérale à l'argile
- ou Traitement adulticide préventif : produit à base de deltaméthrine ou lambdacyalothrine ou spinosad. Assurez-vous de respecter le nombre maximal d'application par an.

Par ailleurs, si vous observez des galeries avec présence de larves, vous pouvez aussi appliquer des produits larvicides (voir le tableau suivant). Attention, ces produits larvicides ne sont pas mélangeables.

> Traitement larvicide curatif

- dans le cas des olives de table : si le pourcentage atteint 2 %, vous pouvez intervenir avec un larvicide curatif.
- dans le cas des olives à huile : si le pourcentage est supérieur à 5 %, vous pouvez appliquer un larvicide.

Rappel sur les produits larvicides

Deux matières actives classées comme larvicides peuvent être utilisées : le Thiaclopride et le Phosmet

	THIACLOPRIDE	PHOSMET							
Délai Avant Récolte	14 jours	28 jours							
Nombre d'applications par an	2	2							
Spécialité commerciale de référence	CALYPSO	IMIDAN 50 WG							
Caractéristiques du produit	Ce produit est un bon ovicide et n'est efficace que 4 jours après la ponte. Son efficacité sur larves est limitée. Il est conseillé d'appliquer ce produit en tout début de vol. Bonne action adulticide. Persistance d'action = 3 semaines. Produit non mélangeable.	Bonne efficacité sur tous les stades larvaires. Persistance d'action = une dizaine de jours. Pour une meilleure persistance d'action de ce produit, il est très fortement recommandé d'acidifier l'eau de la bouillie avec de l'acide citrique surtout si elle est alcaline : pH conseillé = 5,5. Vous pouvez estimer le pH de l'eau avec du papier pH. Produit non mélangeable.							

A l'approche de la récolte, vous devez impérativement tenir compte des DAR pour définir votre stratégie de traitement.

Délai avant Récolte : DAR

Les produits phytosanitaires ne peuvent pas être appliqués quand la récolte approche pour éviter les <u>risques de résidus de produits phytosanitaires</u> dans les olives ou l'huile. Le Délai Avant Récolte ou DAR définit ce laps de temps minimum, **il ne doit en aucun cas être réduit.**

Ces durées sont généralement comprises entre 7 et 28 jours. Référez-vous à l'étiquette du produit que vous utilisez pour connaître précisément cette durée.

Œil de Paon

Observation*:

Les dégâts causés par l'œil de paon ont été importants à l'automne et au printemps derniers dans certains vergers. Si actuellement vous observez des taches, il existe un risque potentiel de contamination.

Évaluation du risque* :

D'après le modèle de prévision de l'œil de paon du SRAL PACA, de nouvelles taches doivent encore apparaître si les arbres n'ont pas été correctement protégés en septembre.

La météo prévoit quelques pluies les 1^{er} et 2 octobre : il existe donc un risque de contamination si vos parcelles ne sont pas déjà protégées par un traitement au cuivre.

Préconisation:

Il est impératif de maintenir une protection contre l'œil de paon par un traitement au cuivre, pour limiter la propagation et la multiplication du champignon, en particulier sur les vergers défoliés au printemps dernier. La maladie sera plus difficile à endiguer aux mois d'octobre et novembre, compte tenu de la proximité de la récolte (respectez les DAR), du risque accru de lessivage des traitements et du raccourcissement du cycle du champignon. L'automne est, en effet, une période cruciale dans la lutte contre l'œil de paon. La croissance des pousses a été globalement faible cette année. Les contaminations qui interviendront pendant l'automne entraineront donc inévitablement des pertes de récolte en 2017. C'est pourquoi nous insistons sur l'importance de protéger vos vergers contre l'œil de paon !

<u>Si votre parcelle n'est pas protégée :</u> Essayer de traiter à demi-dose avant la pluie. Sinon, vous pourrez traiter après, en prévention de la pluie suivante.

<u>Si votre parcelle est déjà protégée :</u> Pas besoin de traiter maintenant. Vous pourrez traiter après la pluie si votre protection cuprique est lessivée.

Si vous traitez contre la mouche, vous pouvez en profiter pour incorporer votre cuivre à votre argile ou à votre adulticide : cela vous fera économiser un passage (attention : le mélange n'est pas autorisé avec les larvicides !).

Teigne

Observation et évaluation du risque* :

Des chutes d'olives attribuées à la teigne sont observées, notamment dans les Alpes-maritimes, les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse. Ces olives tombées au sol se reconnaissent au trou visible au niveau du point d'attache du pédoncule.

Préconisation :

Aucun traitement n'est possible en septembre sur la génération carpophage de la teigne. Nous conseillons habituellement la lutte avec un insecticide à base de *Bacillus thuringiensis* au moment de la floraison.

Mentions réglementaires : les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 12 septembre 2008 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

^{*} Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions PACA, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.

Irrigation

Entre le 19 et le 25 septembre, les besoins en eau des oliviers sont restés stables, avec des ETP comprises entre 2,5 et 3,8 mm. Des pluies orageuses ont été enregistrées dans les Alpes-Maritimes, l'Aude et les Pyrénées-Orientales. Ailleurs, les pluies ont généralement fait défaut.

En fonction des pluies attendues ce week-end, une reprise de l'arrosage peut être conseillé dans les secteurs où été enregistrés 50 à 60 mm de pluies à la mi-septembre.

Relevés météo du 19 septembre au 25 septembre 2016		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées- Orientales
ETP moyenne en mm / j		3,3	3,6	2,7	2,6	2,9	2,5	3,1	3,5	3,3	3,1	3,4	3,8
Cumul en mm sur la semaine	ETP	23	25	19	18	21	18	22	25	23	22	24	27
	Pluies	0	0	0	1	1	11	3	0	0	1	7	5

ETP moyenne: évapotranspiration potentielle moyenne. Elle correspond à la consommation d'un gazon ras bien alimenté en eau (référence station météo)

Pluies : médiane des précipitations sur l'ensemble des stations météorologiques consultées. Valeurs ne tenant pas compte des pertes par ruissellement, drainage ou évaporation.

Ajustez la conduite de votre irrigation en fonction des précipitations à venir :

- **pluies cumulées inférieures à 10 mm :** ces pluies sont trop faibles pour avoir une réelle incidence sur l'alimentation des arbres. Il est préférable de ne pas modifier la conduite des arrosages.
- pluies cumulées comprises entre 10 et 20 mm : ces pluies ont légèrement contribué à l'alimentation des arbres. Réduisez les apports en eau de 20 à 30 % par rapport aux préconisations données ci-dessous.
- pluies cumulées comprises entre 20 et 40 mm : réduisez les apports en eau de 50 % par rapport aux recommandations données ci-dessous.
- pluies cumulées supérieures à 40 mm : l'arrosage peut être suspendu

Apports à prévoir sur un verger adulte en l'absence de pluies :

Apports à prévoir à chaque arrosage selon le mode d'irrigation et la fréquence des arrosages		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées- Orientales
Goutte-à- goutte	2 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	1,3	1,4	1,1	1,1	1,2	1,0	1,3	1,4	1,3	1,3	1,4	1,5
	4 à 6 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	1,6	1,7	1,3	1,3	1,4	1,2	1,5	1,7	1,6	1,5	1,6	1,8
	4 goutteurs / arbre Arrosage tous les jours (mm)	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6
Micro-jet, aspersion, gravitaire Arrosage tous les 10 jours (mm) 6,		6,7	7,2	5,4	5,3	5,9	5,0	6,3	7,1	6,6	6,3	6,9	7,6

Pour rappel, 1 mm d'eau = 10 m 3 / ha ou encore 1 litre / m 2 . Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 6 m x 5 m (occupation au sol de 30 m 2), 1 mm représente 30 litres d'eau. Pour des arbres adultes très éloignés, prendre une valeur d'occupation du sol de 35 m 2 par défaut.

Sources données météo : CIRAME / CEHM